



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

CPAM

Question écrite n° 115805

Texte de la question

M. Paul Giacobbi attire l'attention de M. le ministre du travail, de l'emploi et de la santé sur la mutualisation des activités des caisses primaires d'assurance maladie et ses conséquences sur les organismes départementaux. Les personnels de la CPAM de Bastia s'inquiètent de l'avenir de cette caisse du fait de la mise en concurrence avec les caisses de plus grande taille de Marseille, Nice ou Toulon. Ils craignent de perdre leurs compétences et leurs moyens humains et matériels entraînant pour les usagers la disparition progressive d'un service de proximité auxquels ils sont très attachés. L'emploi et la vie économique locale auraient également à pâtir d'un transfert des compétences de la caisse locale vers celles de la région PACA. Aussi, lui demande-t-il de préciser les intentions du Gouvernement quant au maintien de ce service public de proximité.

Données clés

Auteur : [M. Paul Giacobbi](#)

Circonscription : Haute-Corse (2^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 115805

Rubrique : Assurance maladie maternité : généralités

Ministère interrogé : Travail, emploi et santé

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 2 août 2011, page 8333

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)